RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de l'Ain Arrondissement de Belley Canton de Lagnieu

Villieu-Loyes-Mollon, le 03 juillet 2020

Mairie

95, avenue Charles de Gaulle
01800 Villieu Loyes Mollon

Téléphone 04 74 61 04 60
Télécopie 04 74 61 16 48

Site Internet : www.mairievlm.fr
E-mail : mairie@mairievlm.fr

Réunion du Conseil Municipal
Vendredi 10 juillet 2020
à 19 heures 00

à la Mairie
95 avenue Charles de Gaulle

Ordre du jour :

- **INSTITUTION**

1° Election des 15 délégués titulaires et 5 suppléants pour le scrutin sénatorial

Le Maire,
Eric BEAUFORT

MAIRIE DE VILLIEU-LOYES-MOLLON 01800

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L 3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, j'ai décidé, pour assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que celle-ci se déroulera en fixant un nombre maximal de trois (3) personnes autorisées à y assister. Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez ci-dessous un modèle de procuration. Sachez qu'exceptionnellement, un conseiller peut être porteur d'un seul pouvoir.

Convocation du trois juillet deux mille vingt (date de la convocation en toutes lettres) La convocation a été adressée individuellement par courriel à chaque membre du conseil municipal pour la réunion qui aura lieu le dix juillet 2020, à dix-neuf heures.